

Appel à Artiste Visuel

(dessin, photographie, collage, etc)

PIERRES D'ENCRE 13

© Association Le Temps des Rêves - 2024

Eh oui, nous revoilà pour une année supplémentaire de la revue ! Voilà bien des années, maintenant, que vous nous faites confiance et nous soutenez, autant d'années que de *Pierres d'Encre*, justement ! Et bien plus de rencontres encore... ! Nos illustrateur.ice.s Matthieu Ripoché, Cédric Abt, Patrick Cevik, Ghislaine Lejard, Albo, Michèle Labre, Lucie Gaillard, Léna Chamoux, Hannah Papacek Harper, Marie Lebian, Cécile Dufraisse et Lucie Catté bien entendu, mais encore beaucoup d'autres, et bien plus à venir... !

Car oui, cette année encore, nous recherchons un.e artiste visuel et lançons un appel à toute personne intéressée et motivée pour participer à la création du recueil de poésie illustrée qui devrait paraître courant 2025 : *Pierres d'Encre 13* !



Cet appel à un artiste visuel n'est pas une offre d'emploi rémunérée mais un appel à **volontaire** pour participer à notre projet. Toute l'équipe de Pierres d'Encre est bénévole et Le Temps des Rêves est une association à but non lucratif. L'argent des ventes du recueil servira à financer le suivant ; compte tenu des coûts d'impression, de déplacement pour les salons et de nos recettes actuelles, nous ne pouvons malheureusement pas rémunérer les auteur.ice.s, l'artiste visuel, le.a maquettiste, etc..

Quels arts visuels et pour illustrer quoi ?

Pierres d'Encre est une revue de poésie illustrée, il s'agira donc d'illustrer les poèmes qui seront sélectionnés par notre comité de lecture. (généralement ~20 à 30 poèmes)

Le prochain recueil, *Pierres d'Encre 13*, sera un recueil en **Noir&Blanc**.

Ceci étant dit, **la technique et le style utilisés pour les visuels sont totalement libres, la seule condition étant l'unité** (donc pas d'acrylique sur un poème et de photo sur un autre, par exemple).

Bien que nous ne soyons pas fermés à la technique utilisée, pour ce prochain *Pierres d'Encre 13*, et pour la première fois, les membres de l'association partagent le souhait commun de voir apparaître, au côté des poèmes, des photographies. Cela ne doit pourtant pas freiner votre envie de participer à cette belle aventure. **Il ne s'agit là que d'une préférence de notre part, l'essentiel étant bien entendu de favoriser la créativité et le partage entre les arts !**

Vous ne concéderiez à l'Association le Temps des Rêves qu'un droit de publication - non exclusif - pour les illustrations concernées par le projet. L'association ne peut en faire

d'usage commercial que pour la publication de *Pierres d'Encre* et d'éventuelles cartes postales selon les années. La publication donnera lieu à un contrat d'édition que nous vous soumettrons si vous êtes sélectionné.e.



Pensez à surveiller vos spams, les mails se perdent si vite...

Comment participer ?

Si vous êtes intéressé.e, envoyez un mail à artsgraphiques@letempsdesreves.fr en vous présentant, expliquant votre intérêt pour le projet et en y joignant certaines de vos créations et/ou un lien vers votre blog/site d'illustrations/book afin que nous puissions nous faire une idée de votre univers. Nous vous enverrons en retour une proposition de « poème-test » sur lequel vous devrez nous proposer un visuel qui vous semble illustrer ce « poème-test ». Cet exercice auquel nous vous invitons à participer est l'occasion de vous donner, tant à vous qu'à nous, la possibilité de se faire une idée de ce que représenterait votre travail sur le projet *Pierres d'Encre 13*.

L'appel à Artiste Visuel sera clôt le 30 juin 2024 à 23h59.

Le résultat de cet appel sera annoncé à la fin du mois de juillet 2024 après vote du comité de sélection.

Vous recevrez le plus tôt possible un email de notre part vous confirmant la réception de votre candidature et, finalement, un autre, vous donnant le résultat de celle-ci.



Pour ceux d'entre vous qui candidateriez très tôt à cet appel, assurez-vous d'être encore disponible pour un projet qui ne se déroulera potentiellement que quelques mois plus tard (démarrage des visuels des textes dès le mois d'août/septembre 2024 dans l'idéal).

Si vous êtes sélectionné.e ?

Nous vous présenterons notre maquettiste, afin que vous puissiez échanger sur le projet, les textes, vos idées et vos envies.

Les poèmes sélectionnés par notre comité de lecture vous seront envoyés pour que vous puissiez commencer à les illustrer.

Comme pour tout projet, il y a des **échéances**. **L'intégralité de vos visuels des poèmes devront être rendues à la maquettiste fin janvier 2025 au plus tard**, pour que le/la maquettiste puisse achever sa part du travail et que vous ayez le temps d'échanger sur les épreuves de maquette avec iel et que nous puissions tenir nos délais de publication (prévue pour le Printemps de la Poésie 2025), ce qui vous donnerait donc **un délai de six mois pour la réalisation de toutes les illustrations (~20 à 30 poèmes)**

L'artiste sélectionné se voit offert 10 exemplaires de la revue à laquelle iel aura participé en remerciement de son investissement et dont iel sera libre de faire ce que bon lui semble :

garder, offrir ou revendre (à condition de respecter le tarif d'origine du recueil, bien entendu).

Nous vous demanderons une petite biographie/présentation de vous par écrit afin de pouvoir communiquer sur vous et la mettrons sur notre site internet. En fin de projet, nous reviendrons également vers vous pour une petite interview que nous publierons également sur nos réseaux, vous permettant également de parler de vous, vos projets et de faire votre retour d'expérience sur votre travail avec l'association sur *Pierres d'Encre 13*.

N.B.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation concernant la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD), nous vous informons que les données collectées par l'association le Temps des Rêves sont d'un usage exclusivement interne et ne servent qu'à vous communiquer les résultats du présent appel à textes et éventuellement à réaliser des statistiques anonymes en vue d'améliorer la diffusion de l'appel à texte. Elles seront conservées 3 ans maximum puis seront supprimées.

Si vous êtes sélectionné.e et publié.e dans la revue, l'association le Temps des Rêves conservera vos coordonnées au-delà de ce délai pour pouvoir vous inviter aux différents évènements. Dans tous les cas, vous pouvez demander à tout moment la rectification ou la suppression de ces données en envoyant un mail à l'adresse : pierresdencre@gmail.com.

Attention !

Nous tenons à le rappeler : il s'agit d'un projet non rémunéré.

Pour pouvoir tenir nos délais et pour que l'échange soit réellement constructif, nous recherchons un.e illustrateur.rice motivé.e par le projet et joignable sans trop de difficultés. La communication est vraiment un élément clef de la construction du *Pierres d'Encre* idéal !

Selon les mots de l'un de nos précédents illustrateurs, Cédric Abt, il faut « *s'y investir correctement. Un gros projet tel que Pierres d'Encre, de part son envergure, demande beaucoup d'énergie, alors avant de se lancer il faut savoir à quoi s'attendre. Mais une fois arrive au bout, il est clair qu'on ne peut qu'être fier d'avoir un projet tel que celui-ci entre les mains et se dire qu'on y a contribué .»*

Bon courage à tou.te.s !

